

Règlement
Challenge mixte 2019 du Golf Club de Draveil
match-play net avec tour de qualification

- 1°) Epreuve mixte de match-play net ouverte à tous les membres Dames et Hommes (**licenciés ou non à Draveil**)
- 2°) Un premier tour de qualification prévu le lundi 15 avril 2019 se déroulera sur le golf de Disney. Les 16 premiers joueurs en net stableford seront retenus pour le tableau final du challenge mixte. Selon le nombre des inscrits à ce tour de qualification, le tableau final pourra intégrer un tour de barrage avec 8 joueurs supplémentaires.
- 3°) Les matches du tableau final se joueront en **NET** avec **¾ de coup rendu**. Le calcul du handicap de jeu tient compte du slope, du SSJ et des marques de départ de chaque joueur. Le nombre de coups rendus sera **au maximum de 6 coups** (Cf. tableau ci-dessous)

Différence handicap de jeu	1	2	3	4	5	6	7	8	Plus de 8
Coups rendus	1	2	2	3	4	5	5	6	6

Les marques de départs et le nombre de coups rendus seront précisés match par match au début de chaque tour par le responsable de l'épreuve.

L'index pris en compte sera celui arrêté au 1^{er} jour du tour considéré. Ex : 1/8^è finale : index pris en compte = index à la date du 16 mai (lendemain de la fin du tour de barrage).

Les marques de départs diffèrent selon le sexe du joueur.

Hommes : pour tous : départs jaunes et Dames : pour toutes : départs rouges

- 4°) Les matches se disputeront uniquement sur les parcours suivants avant la date limite ci-après :
- Tour préliminaire : Etiolles Avant le 15 mai
 - 1/8^è de finales : Bondoufle Avant le 15 juin
 - Quarts de finale : St Germain les Corbeil Avant le 15 août
 - ½ finales : Sénart Avant le 15 septembre
 - Finales : Bondoufle Avant le 15 octobre
- 5°) a) Les matches devront impérativement se dérouler avant la date limite. Aucun report ne sera accepté pour quelque raison que ce soit. Au cas où les adversaires ne pourraient trouver de date commune, la commission pourra réserver un horaire la veille de la date limite. Le joueur non présent est déclaré perdant. Si aucun joueur n'est présent, les deux joueurs sont disqualifiés.
- 5°) b) A réception du mail de confirmation de chaque tour, les adversaires disposent de 8 jours pour valider la date du match dans les délais impartis par le règlement et en informer le responsable de l'épreuve.
- 5°) c) Lorsque la rencontre est effectuée, le vainqueur devra impérativement avertir le responsable de l'épreuve qui lui communiquera son futur adversaire (s'il est déjà connu).
- 6°) a) Tout manquement au présent règlement entraînera la disqualification du joueur.
 b) En cas de litige, la commission sportive est compétente pour trancher.

Responsable de l'épreuve : Patrick THEPIN
mobile: 06.46.77.07.59 ou courriel : patrick@gcdgolf.fr

Merci et bonnes parties à toutes et tous.